Substances dangereuses: étiquetage en Autriche et en Suède des substances chimiques (modif. directive 67/548/CEE)

1998/0290(COD) - 10/02/1999 - Communication de la Commission sur la position du Conseil

La Commission est convaincue que les mesures prévues par la proposition constituent le meilleur moyen de finaliser le réexamen des quelques dernières dérogations accordées à l'Autriche et à la Suède dans l'Acte d'adhésion. Elle accepte les modifications apportées par le Conseil et soutient la position commune.